

DOSSIER D'INSCRIPTION A UNE FORMATION

FORMATION FEDERALE FPC/RECYCLAGE CQP

Intitulé de la formation choisie :

Date(s) de participation :

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Date de naissance :

N° licence : Club :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Tel fixe : Tel mobile :

E-mail : @

Régime spécial : sans porc Végétarien Végétalien Autre, à préciser :

Diplômes d'animation obtenus : (fournir une copie des diplômes)

BE/BP JEPS option : Date d'obtention :

CQP ALS option : Date d'obtention :

Autre diplôme : Date d'obtention :

Autre diplôme : Date d'obtention :

Profession ou étude en cours :

Demande de prise en charge par un organisme paritaire (Agefos, Uniformation, OPCALIA, Pôle Emploi.....) :

non oui, lequel ?

Adresse de l'organisme :

Attention ! Bien vous renseigner sur la date maximum de dépôt de votre dossier auprès de l'organisme paritaire pour que votre demande de financement puisse aboutir positivement ! En règle général il faut avoir déposé votre dossier au moins 4 semaines avant la date de début de la formation.

Dans le cas où mon dossier de demande de prise en charge n'aboutirait pas à un financement de cette formation :

J'accepte de prendre à ma charge les couts pour cette formation et je vous joins les règlements demandés (30% acompte + chèque du solde) qui me seront restitués en cas d'acceptation de mon dossier.

J'annule mon inscription à cette formation et dans ce cas je ne joins aucun règlement.

Signature du stagiaire précédée de la mention suivante :

"J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis"

Questions et/ou remarques à formulées :

.....

.....

.....

Pièces à joindre au dossier :

- Le dossier d'inscription complété et signé
- Le règlement intérieur complété et signé
- Le chèque d'acompte de 30% du montant de la formation, à l'ordre du CR SPT Picardie, qui sera remis à l'encaissement à réception du dossier d'inscription (**).
- Le chèque du solde qui sera remis à l'encaissement à l'issue de la formation.

(**) L'acompte de 30% du montant de la formation, ne pourra être remboursé en cas d'annulation de participation à une formation sans justificatif officiel (certificat médical ou autre).

Tout dossier retourné incomplet entrainera l'annulation de l'inscription !!!!

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

**Comité Régional SPORTS POUR TOUS Picardie
8 bis, rue de la gare
02200 MERCIN ET VAUX**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le 03 23 73 21 74 ou cr.picardie@sportspourtous.org ou la conseillère technique régionale Mme Anne-Lise DELCELIER au 06 07 29 37 84, en cas d'urgence.